

Les élections générales qui eurent lieu amenèrent sur la scène un certain nombre de jeunes hommes de talent, à qui l'avenir réservait de jouer plus tard un rôle considérable dans les affaires du pays, entr'autres MM. Chauveau, Cauchon, J. A. MacDonald et J. S. McDonald. M. LaFontaine fut élu par acclamation à Terrebonne, pendant que M. D. B. Viger était défait, dans le comté de Richelieu, par M. Wolfred Nelson. A Montréal, les candidats libéraux, MM. Beaubien et Drummond, furent défaits par MM. Moffatt et de Bleury.

La convocation des Chambres eut lieu le vingt-huit novembre.

Le résultat des élections avait laissé les choses à peu près dans le même état en Bas-Canada; mais cette majorité, quelque grande qu'elle fut, était cependant trop faible pour contrebalancer celle que le ministère avait obtenue en Haut-Canada. C'est ce qui devint évident sur la question de la présidence de la Chambre: Sir Allan MacNab, candidat ministériel, fut élu par trente-neuf voix contre trente-six, malgré les protestations des membres du Bas-Canada, et surtout de MM. Chauveau et Cauchon, qui s'opposèrent à cette candidature parce que Sir Allan ignorait la langue française. Ce fut dans cette discussion qu'un député anglais du Bas-Canada, un M. Ermainger, se leva et s'écria: "*This House should be British in fact as well as in name.*"

Les débats sur l'adresse durèrent quatre jours, et se terminèrent par un vote d'une majorité de six voix en faveur du ministère.

Dans le Conseil Législatif, M. Draper prononça ces paroles, qui attirèrent l'attention: "Mes collègues et moi occupons nos charges non en bravant l'opinion publique, mais d'après l'esprit et la lettre des résolutions de 1841."

A la fin de janvier 1845, l'Hon. M. D. B. Papineau, Commissaire des Terres, proposa une adresse à Sa Majesté demandant le rétablissement de la langue française officielle dans les procédés de la Législature. M. le Procureur Général J. Smith fit, à cette occasion, un excellent discours: l'adresse fut votée à l'unanimité.

On voit déjà par là quel progrès les Canadiens avaient fait et combien on avait fini par se convaincre, dans tous les partis, qu'il fallait compter avec eux pour compter sur eux. Dans cette même session, M. J. Smith annonça que c'était l'intention du Gouvernement de présenter, à la prochaine session, une mesure générale pour indemniser ceux qui avaient souffert pendant les insurrections de 1837 et 1838.

Néanmoins telle était l'animosité de quelques journaux du Bas-Canada contre Sir Charles Metcalfe, que les exilés canadiens ayant manifesté leur intention de venir remercier Son Excellence des démarches qu'elle avait faites en Angleterre pour leur rappel et de la somme élevée qu'elle avait souscrite pour leur retour, il y eut un journal important de Montréal qui chercha à